

Dunlopillo : Pierre Bédier continue à se mobiliser pour sauver 300 emplois directs

Dans le contexte du redressement judiciaire du groupe Cauval, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, reste attentif à l'évolution de ce dossier avec les représentants du personnel, dont la CGT de Mantes-la-Jolie, pour s'assurer que le repreneur potentiel sauvegarde l'activité économique et les 300 emplois directs de l'usine Dunlopillo.

En octobre 2015, le Département a investi près de 10 M€ pour d'une part acquérir le site qu'occupe actuellement Dunlopillo à Mantes-la-Jolie, et permettre ainsi le relogement de cette activité industrielle sur Limay et Porcheville. Le Département a donc garanti le maintien de l'activité industrielle.

Annoncé en mars dernier, le groupe Cauval, propriétaire de Dunlopillo est en cours de redressement judiciaire. Dans le cadre de cette procédure, les futurs repreneurs ont, donc, 6 mois pour déposer un dossier auprès du Tribunal de Commerce.

En liaison avec les représentants du personnel, dont la CGT de Mantes-la-Jolie, Pierre Bédier entend s'assurer que le choix du repreneur bénéficie d'un potentiel financier et des ambitions économiques qui permettront de garantir le maintien des emplois et le développement des activités sur Limay et Porcheville.

« Il faut un projet sérieux et ambitieux, et je continuerai à me battre pour sauvegarder l'activité économique dans le Mantois » Pierre Bédier.

Le Conseil Départemental entend faire bénéficier au futur repreneur des mêmes conditions favorables prévues dans le cadre du précédent accord avec le groupe Cauval, dès lors qu'il confirmera les engagements antérieurs en matière de maintien de l'emploi.

CONTACT : Capucine Barraud-Degouy, Directeur de cabinet et de la communication 01.39.07.70.07

